

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOLISTIC CAPITAL HUMAIN »

Siège SONGON, ADIAPOTO EXTENSION-LOT 377-
ILOT 49, Lot 377, Ilot 49

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/06/2025 reçus par Me MOUSSA FOFANA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLISTIC CAPITAL HUMAIN »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE :

-RECRUTEMENT, INTERIM, MAIN D'OEUVRE;
-GESTION EXTERNALISEE RESSOURCES
HUMAINES;
-FORMATION;
-CONSEIL, AUDIT ET CONSULTANCE EN
RESSOURCES HUMAINES;
-CONVENTIONS SOCIALES;
-MEDIATION ET NEGOCIATION
PROFESSIONNELLES;
-CONSEIL JURIDIQUE;
-ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES;
-IMPORT-EXPORT;

ET PLUS GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLE, MOBILIERES
OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT ET SUSCEPTIBLES DE
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'OBJET.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SONGON, ADIAPOTO EXTENSION-LOT 377-
ILOT 49, Lot 377, Ilot 49

Dirigeant(s) M ADOU KONAN KOUAKOU MARCELLIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06764 du 07/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40715/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

